



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Service Biodiversité, Eau, Patrimoine

Département Territoires, Sites et Paysages

Affaire suivie par : Julien MATHIEU
julien.mathieu@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 45 83 22 72

Note de synthèse
de la participation du public au titre de
l'article L.120-1 du code de l'environnement

Objet : Synthèse de la participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral portant approbation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois pour la période 2017-2026

Le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois, dans le département du Doubs, a été révisé pour la période 2017-2026. En application de l'article L.120-1 du code de l'environnement, une participation du public a été organisée sur le projet d'arrêté préfectoral approuvant ce plan de gestion.

Du 16 décembre 2016 au 8 janvier 2017 inclus, le public a eu la possibilité de prendre connaissance et de faire connaître ses observations sur :

- le plan de gestion 2017-2026 de la réserve naturelle rédigé par le gestionnaire ;
- l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel du 6 octobre 2016 ;
- le compte-rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 8 décembre 2016 ;
- le projet d'arrêté préfectoral d'approbation.

Aucune contribution n'ayant été reçue concernant ce dossier, il est proposé de poursuivre son instruction conformément au projet initial.

Annabelle MARECHAL